

GRILLE TARIFAIRE COLLEGE - LYCEE

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Forfait annuel de fonctionnement : 86 € par élève

Frais d'inscription incluant adhésions à l'Association Sportive et Assurance Scolaire Mutuelle St Christophe :

Adhésion à l'A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves): 22€ par famille

☞ Ces frais feront l'objet d'une note qui sera émise en septembre consultable sur EcoleDirecte. Le règlement se fera par prélèvement Déduction faite des 100 € d'arrhes versées à la préinscription.

Contribution famille 2022/2023 :

		COLLEGE				
		Tarif mensuel sur 10 mois				
La contribution famille est calculée sur la base du revenu fiscal de référence du foyer divisé par le nombre de parts (avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021)	Tarif de Base	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	
		56 €	62 €	68 €	78 €	89 €
		de 4 208 € à 6 242€	de 6 243€ à 11 000 €	de 11 001 € à 13 555 €	de 13 556 € à 18 594 €	18 595 € et plus
		LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE				
		Tarif mensuel sur 10 mois				
Un seul niveau de contribution		90 €				

Bourses collège et lycée : Demandes à effectuer en septembre.

Réduction famille :

- 10 % de réduction pour le 2^{ème} enfant
- 20 % de réduction pour le 3^{ème} enfant
- 40 % de réduction pour le 4^{ème} enfant et plus

Les familles rencontrant des difficultés financières ou ayant un revenu inférieur à 4208 € pourront prendre contact auprès du secrétariat pour avoir un rendez-vous avec le Chef d'Etablissement.

Tarifs du self 2022/2023 :

Le prix d'un repas est fixé à :

- 6,70 € pour un repas occasionnel
- 5,90 € pour un repas inscription à l'année
- Réduction de 10% accordée à partir de deux enfants abonnés à l'année.

Les absences pour maladie donneront lieu à un remboursement forfaitaire de 4€ sur demande écrite avec présentation d'un justificatif.

Un jour de carence est automatiquement retenu.